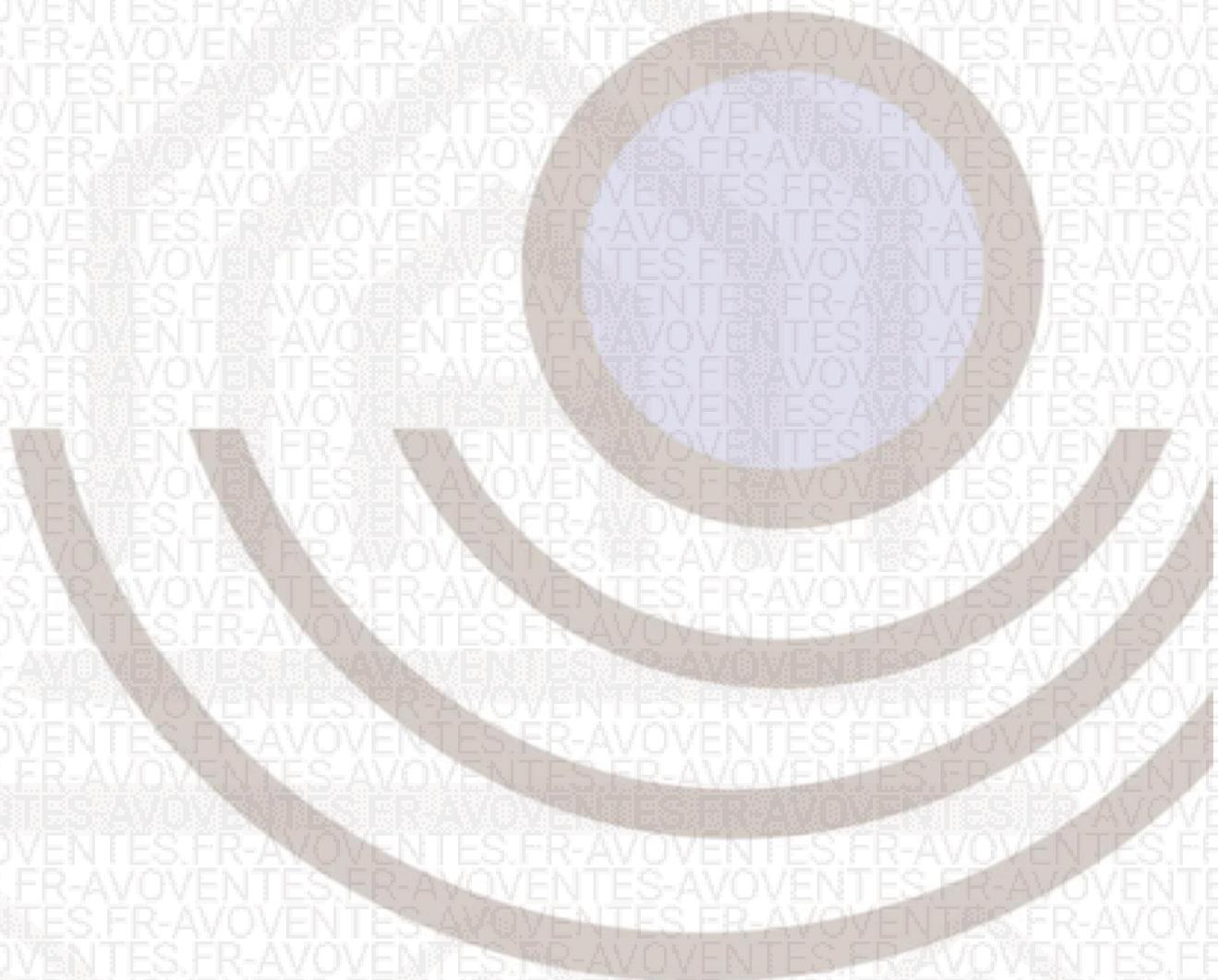

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



de SOULARD / FOURNOUX COMMISSAIRE DE JUSTICE AD LITEM

2 Rue Amiral Roussin BP 67435
21074 Dijon cedex
www.adlitem.fr
Tel : 03.80.30.33.23

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE
Le QUATRE OCTOBRE

A la requête de :

La SAS BDR & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Xavier BROUARD, Mandataires Judiciaires, dont le siège est 34 rue Sainte-Anne à 75 001 PARIS, prise en qualité de liquidateur judiciaire d

fonction à laquelle elle a été désignée par Jugement du Tribunal de Commerce de Paris le 9 septembre 2021.

Avant pour avocat la SELAL LANCELIN & LAMBERT, Avocats au barreau de Dijon, demeurant en cette ville, Résidence Darcy, 4 rue Docteur Maret.

Je soussignée **Thomas SOULARD**, Commissaire de Justice associée de la SELARL AD LITEM, titulaire d'un Office de Commissaire de justice à la résidence de DIJON (21), 2 rue Amiral Roussin,



Agissant en vertu de:

Une requête et une ordonnance rendue sur requête par Madame le Juge Commissaire du Tribunal de Commerce de Paris le 18 septembre 2024

Ai dressé le procès-verbal de description de :

Das un ensemble immobilier à DIJON, 3 – 3 B rue du 27^{ème} Régiment d'Infanterie, édifié sur une parcelle cadastrée section AT n°229,

Dans le lot de volume 6 :

- Fraction 6-1
- Fraction 6-2

Lot de volume 21.

VUE AERIENNE (extrait Google Earth)



LOCALISATION

L'immeuble est situé dans le quartier Junot, qui a été édifié au début des années 2000 sur le site des anciennes casernes.

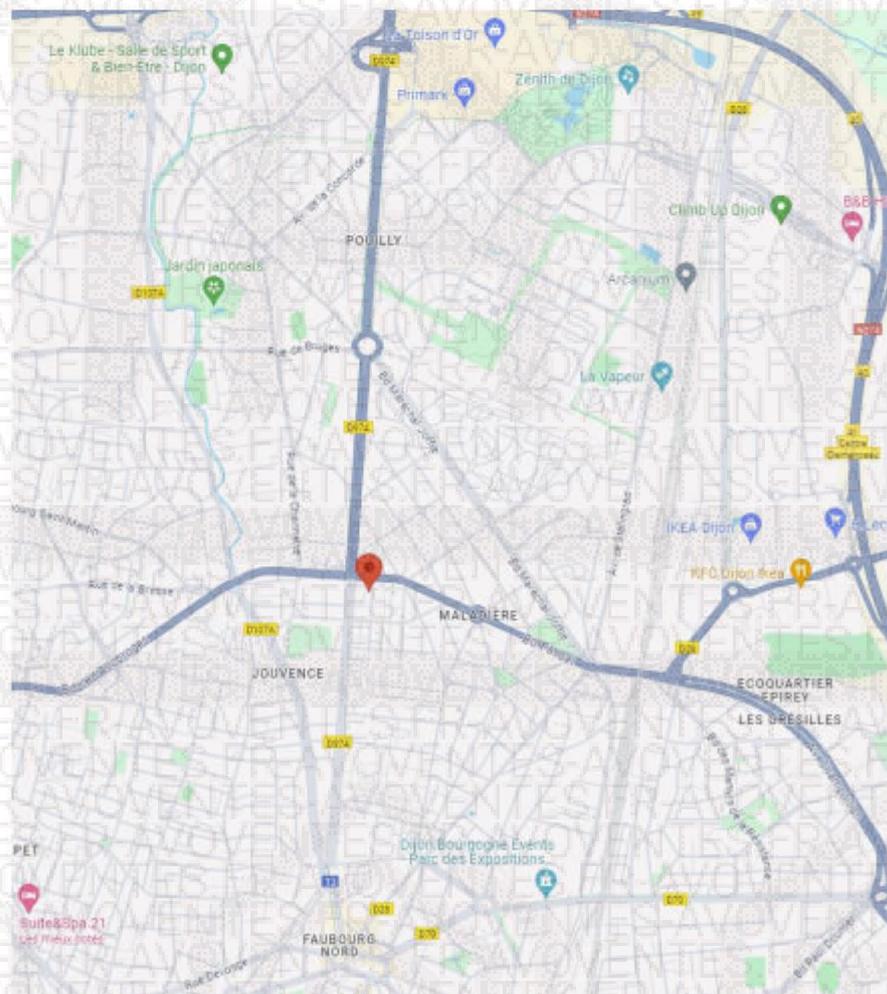
Il est bordé par l'axe reliant la Place de la République (limitrophe du centre-ville historique) au Centre Commercial de Toison d'Or (avec accès à la rocade de contournement de la Métropole).

Il est au nord longé par le boulevard périphérique intérieur de la ville.

Le quartier est composé d'immeubles collectifs d'architecture et d'organisation contemporaines.

Il est très bien desservi par les transports en commun, pour bénéficier notamment d'un arrêt de Tram immédiatement à proximité.

Il y a des commerces divers (et notamment superette, boulangerie) dans le bâtiment et à proximité immédiate.



INFORMATIONS RELATIVES A L'IMMEUBLE

Composition :

Les volumes sont situés dans un immeuble livré aux environs de l'année 2010.
Les étages sont des appartements exploités par le bailleur Grand Dijon Habitat.
Au rez-de chaussée se trouvent des cellules commerciales exploitées.
Les volumes constituent 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée.

Conditions de visite :

Tous les accès aux cellules objet de la procédure (qui n'ont jamais été exploitées) sont condamnés par des palissades sécurisées. Je ne pénètre pas dans les lots privatifs.

Conditions d'occupation :

Les volumes sont inoccupés.

Chauffage :

Aucun appareil d'après les informations collectées.

Production d'eau chaude :

Aucun appareil d'après les informations collectées.

Syndic de la copropriété :

GRAND DIJON HABITAT, qui exploite les logements de l'immeuble, me déclare qu'aucun syndic de copropriété n'est nommé.



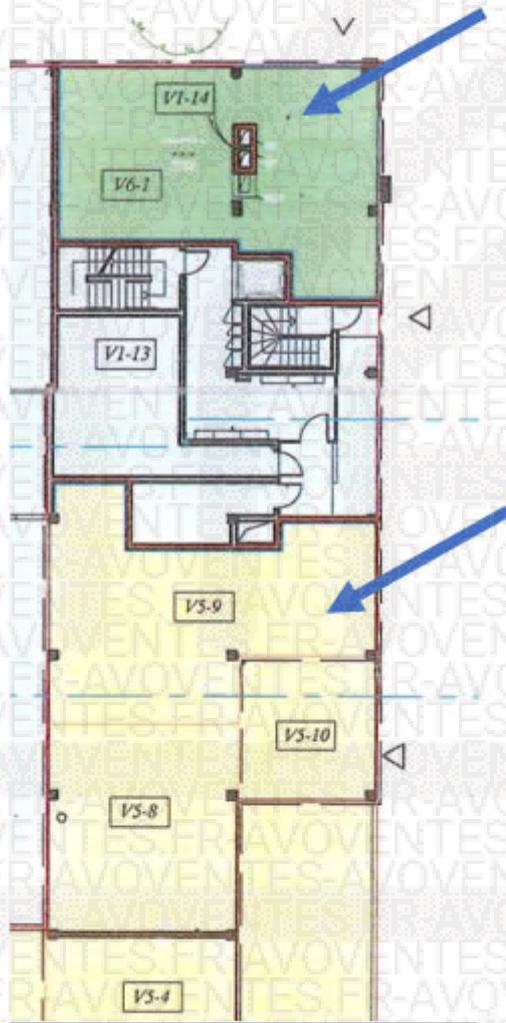
- Superficies et plan

A la lecture des informations communiquées, la superficie des volumes serait de

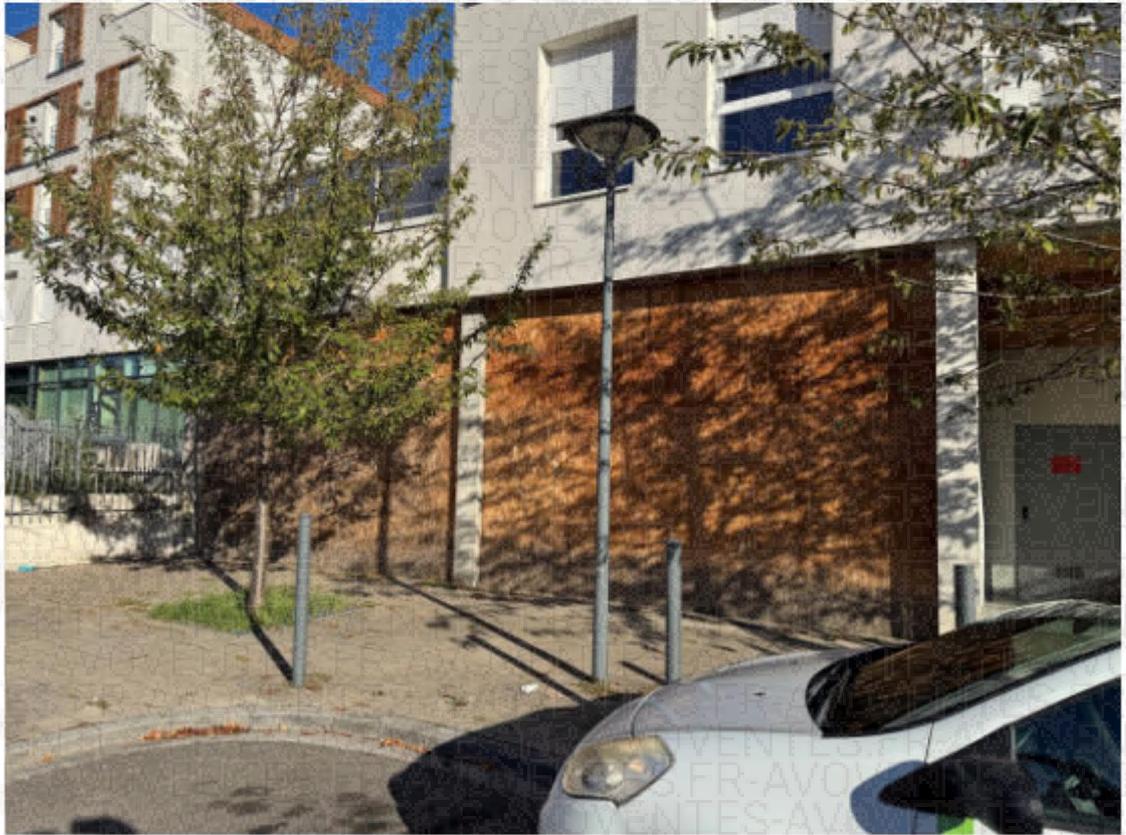
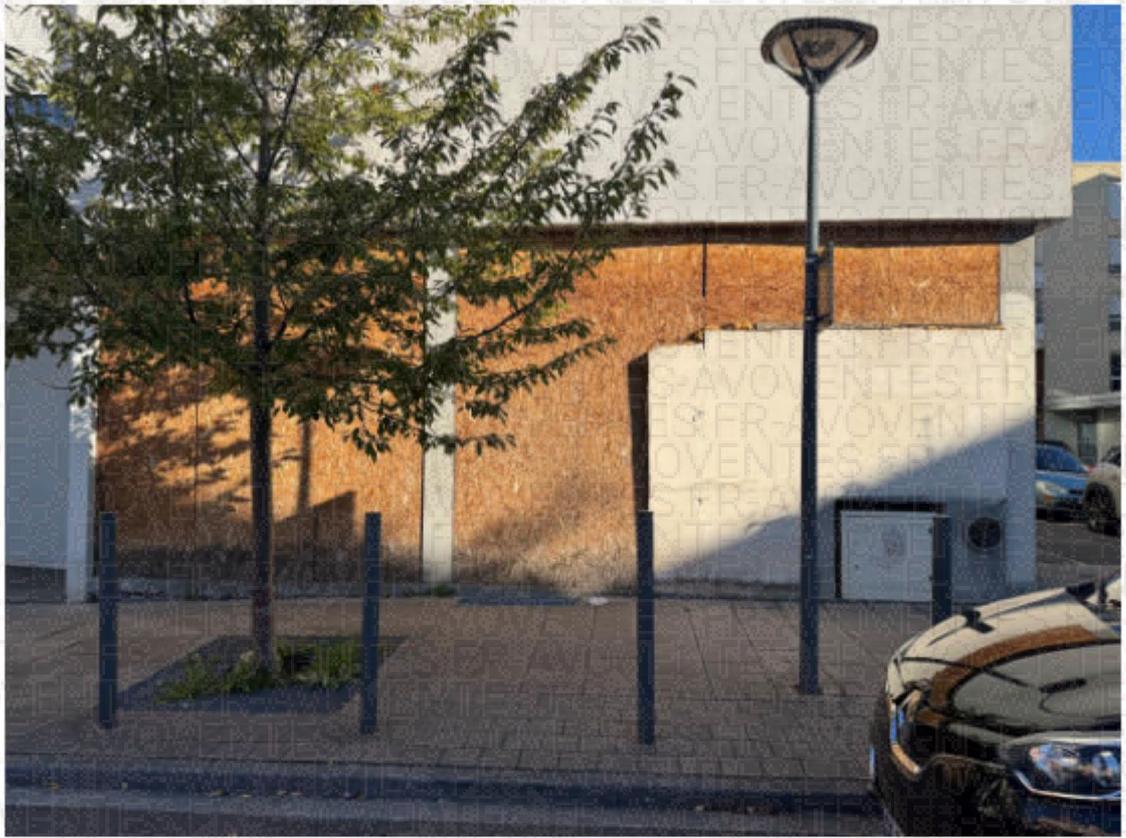
Volume 6 : 84 m²

Volume 21 : 160 m²

Plan







DESCRIPTION

Les locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble sont condamnés par des palissades en bois.

Il s'agit de locaux commerciaux vides et intégralement à aménager.

L'intérieur est brut et sans équipement.



De tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, à l'appui duquel j'ai pris les photographies numériques insérées, pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Décret du 26/02/2016

Art R 444-3 du C.Com	221,36 €
Art R 444-10 du C.Com	9,40 €
Art A 444-29 du C.Com	- €
Sous-Total	230,76 €
TVA 20%	46,15 €
Total TTC	276,91 €

Thomas SOULARD

